# do\_co<sub>l</sub>mo<sub>l</sub>mo\_ Québec

Nouvelle série Hiver 2010 Groupe de travail pour la documentation et la préservation de l'architecture moderne au Québec



## **Bulletin**



## Récit d'une sauvegarde réussie

Sise au 4850 Grand Boulevard, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, l'église Christ Memorial date de 1964-1965.

#### Yves Deschamps

Professeur Département d'histoire de l'art Université de Montréal Prisme de béton brut partiellement recouvert de bardeau d'asphalte, elle est dominée au sud par un élément triangulaire troué d'une croix en tau qui souligne le chœur et abrite les verrières qui éclairent la nef. À l'est de l'entrée, une autre masse triangulaire, plus petite, complètement détachée, abrite une prise d'air, une cheminée et l'entrée électrique.

Plus encore que cet extérieur sculptural, mais discret, la nef crée un sentiment d'intériorité recueillie, de confrontation avec une foi austère, aux antipodes de la sentimentalité. À partir d'un porche large et bas, le volume s'élève à peine en direction du chœur. À l'origine, le béton brut y régnait sans partage, jusque dans le mobilier d'origine, anguleux et spartiate, à peine éclairé par quelques éléments de bois peints en rouge vif. La lumière zénithale, qui tombe de lanterneaux invisibles situés aux rives de la nef rectangulaire et dans le chœur, joue un rôle majeur dans l'effet caverneux, souterrain, qui saisissait le visiteur, du moins, jusqu'à la récente transformation de l'édifice.

Construite pour une paroisse luthérienne, Christ Memorial témoigne d'un moment privilégié dans l'histoire du Québec et de son architecture. Les années soixante virent en effet l'épanouissement d'un mouvement de rénovation dont les origines lointaines remontent à la Crise de 1929. Cette crise permit aux idées de solidarité, de responsabilité sociale et d'intervention accrue des États dans les champs de l'urbanisme et de l'architecture, déjà répandues dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, de prendre pied en Amérique du Nord.

Lent à s'émouvoir, le Canada fut pourtant entraîné par les exemples les plus propres à surmonter sa puissante tradition de laisser-faire : tant les États-Unis que la Grande-Bretagne s'étaient dotés de politiques d'aménagement urbain. Au Québec, la revue *Architecture*, *bâtiment, construction*, publiée à partir de 1945, entretenait fréquemment ses lecteurs des entreprises françaises de reconstruction.

Dès la fin des années soixante, pourtant, il devient évident que ce mouvement a atteint une limite. La prospérité économique a succédé aux souvenirs douloureux (et motivants) de la Crise et de la guerre. L'individualisme et l'indifférence publique permettent de nouveau



#### Illustrations:

Page frontispice: vue extérieure, circa 1990 Yves Deschamps

Ci-dessus: vue intérieure, mars 2009 Marie-Dina Salvione aux gouvernements d'évacuer les champs de l'aménagement urbain, ce qu'ils font progressivement au cours de la décennie suivante.

La spectaculaire Expo '67 qui devait marquer la relance de l'engagement public envers la ville et l'architecture devient dès lors sa dernière manifestation et le symbole de promesses déçues. Entre ces deux dates : vingt-deux années auxquelles manqua peut-être l'armature d'une véritable réflexion théorique locale, mais pas les espoirs ni les réalisations de qualité.

Dans l'ordre architectural comme dans bien d'autres, l'Église catholique du Québec joua ici un rôle important. À titre de principale structure pensante et enseignante, à titre de commanditaire presque unique d'œuvres d'art chez les francophones québécois, elle avait été, la plupart du temps, le bastion de tous les conservatismes. Pourtant, certains de ses membres se firent alors les pionniers de la modernité. Ici encore, l'expérience sera brève. Dès la fin des années soixante, l'improbable alliance de la modernité et de l'Église se dissout dans la débâcle aussi rapide qu'inattendue de son pouvoir économique. Le temps de «l'art sacré» est révolu.

Christ Memorial n'est pas une église catholique. Elle fut commanditée par une communauté luthérienne anglophone. Peut-être celle-ci fut-elle influencée par l'Europe protestante (Allemagne, Danemark, Suisse, etc.) où le mouvement de réforme liturgique et de recours à l'art moderne, extrêmement vigoureux, remontait aux années vingt. C'est pourtant bien l'Église catholique québécoise qui avait offert à Roger D'Astous (1926-1998), l'architecte de Christ Memorial, et à plusieurs de ses collègues (Gauthier, Guité Roy; Papineau, Gérin-Lajoie, Leblanc; Lahaye, Ouellette; Affleck, Desbarats, Lebensold, Michaud, Sise...) les moyens de réaliser des commandes, rares dans notre milieu, dont le programme permettait une grande liberté d'expérimentation.

Dans le monde, le Québec n'est d'ailleurs pas le seul lieu de cette expérimentation paradoxale qui révèle une inflexion significative dans l'histoire du Mouvement

Moderne après 1945. Citons quelques exemples illustres: en France, Notre-Dame-du Haut, Ronchamp et le couvent Sainte-Marie de la Tourette près de Lyon (Le Corbusier, 1951-1954 et 1953-1957); en Finlande l'église de Vuoksenniska, Imatra (Aalto, 1956-1959), ainsi que la chapelle universitaire d'Otaniemi, Espoo (K. et H. Siren, 1957); au Brésil, l'église Saint-François, Pampulha et la cathédrale de Brasilia (Niemeyer, 1943 et 1959-1970), etc.

S'il n'y est pas seul, le Québec tient dans cette floraison une place qui tranche avec sa présence habituelle dans les média internationaux et qui devait culminer avec Expo '67 pour décliner ensuite rapidement.

Christ Memorial s'inscrit dans ce moment exceptionnel de l'architecture du Québec. Elle témoigne de façon unique et convaincante de son esprit de liberté et de renouveau, de sa recherche de formes architecturales appropriées à la société québécoise contemporaine, à ses espaces et à sa culture.

Le Montréalais Roger D'Astous faisait partie, sans aucun doute possible, du peloton de tête des créateurs qui donnèrent à ce mouvement une expression reconnue au-delà des frontières du pays et comparable aux meilleures réalisations internationales. Parmi cette élite, il représentait cependant une exception : celle d'un individualisme qui l'éloigna généralement des grands chantiers générateurs de visibilité et lui fit préférer l'architecture des résidences et des églises, celle d'une sensibilité originale qui le poussa à partir chercher un complément de formation auprès du grand pionnier étasunien Frank Lloyd Wright plutôt que de suivre les principes du Style International triomphant.

Jusque dans ses échecs, D'Astous se distingue par une fidélité, sans faille mais sans arrogance, à un fonctionnalisme expressif, aux matériaux traditionnels et aux masses puissantes auxquels son talent de constructeur-poète sut fréquemment conférer vie et chaleur, une présence et une «voix» qui mérite de résonner encore et d'être entendue par les générations à venir, en particulier, par les architectes qui prennent aujourd'hui en main la forme de notre environnement.

De son vivant, D'Astous fut reconnu comme un architecte de valeur. Ses œuvres furent publiées plusieurs fois et citées dans tous les ouvrages portant sur l'architecture québécoise du 20° siècle. En 1991, la revue *ARQ Architecture-Québec* lui consacrait un numéro spécial. Il fut aussi honoré de plusieurs prix dont le Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1987). En 2001, l'historien Claude Bergeron lui dédiait une monographie.

Pour D'Astous, comme pour Wright, il n'était nullement écrit que les techniques modernes dussent aboutir à l'uniformité mécanique qu'on leur a souvent reprochée. Bien au contraire, elles multipliaient et renouvelaient les moyens d'expression. À ses yeux, chaque projet partait d'une relation personnelle entre l'architecte et le commanditaire/usager. Il devait aboutir à un édifice «sur mesure», adapté non seulement aux besoins pratiques, mais à la personnalité de ce dernier. Il existe sûrement une «manière D'Astous» reconnaissable dans toutes ses œuvres, mais chacune d'entre elles est également une réponse unique à un site, à un esprit, à des besoins spécifiques.



Dans cet ensemble de créations fortement individualisées, Christ Memorial se détache de façon marquée. En effet, les autres églises conçues par D'Astous, généralement consacrées au culte catholique, possèdent un caractère lyrique et expressif (Saint-Maurice de Duvernay). Christ Memorial était une église luthérienne, et l'on sent combien la commande a dû insister sur une atmosphère réservée, recueillie, évoquée plus haut. L'architecte y a répondu avec art et sensibilité.

Témoin exemplaire et irremplaçable d'un moment important de notre histoire, l'ancienne église luthérienne Christ Memorial rehausse la qualité de la culture et de la vie dans son milieu immédiat et dans la ville en général et possède un important potentiel de sensibilisation architecturale pour le public et les futurs architectes montréalais.

Pour toutes ces raisons, elle constitue un bien d'intérêt public qui a été reconnu tel par le conseil d'arrondissement. Seul un intérêt public encore plus grand et impossible à satisfaire ailleurs ou autrement pouvait justifier sa démolition ou une transformation qui lui ferait perdre ses qualités essentielles. Pourtant, en 2004, cette démolition était plus que probable puisque le terrain avait été acquis par un nouveau propriétaire dans l'intention d'y construire des résidences. L'église n'était pour lui qu'un obstacle à éliminer. Sans l'intervention de DOCOMOMO Québec, de ses membres et ses sympathisants et du Conseil du patrimoine de Montréal, l'arrondissement s'apprêtait à accorder le permis demandé.

Une fois l'alerte déclenchée et le permis de démolition suspendu, un problème se posait à l'arrondissement et aux défenseurs de l'église : Quelle fonction loger dans une enveloppe si particulière? L'idéal eût été de remplacer une communauté religieuse par une autre. Cela paraissait difficile.

Sur le terrain situé immédiatement au nord de Christ Memorial s'élève une autre église. Ses propriétaires avaient bien tenté d'acquérir Christ Memorial avant d'ériger la nouvelle construction, mais avaient dû y renoncer faute de moyens financiers. Cet exemple proche et la tendance actuelle de bien des groupes religieux à se replier sur des édifices plus modestes et plus faciles à entretenir nous amena à chercher d'autres avenues.

Sur un terrain contigu, s'élevait la bibliothèque de l'Institut Fraser-Hickson (aujourd'hui convertie en école) à laquelle il aurait été envisageable d'intégrer l'église, transformée en auditorium ou autre fonction compatible, mais l'Institut, lui-même en difficulté, n'était pas en lice. Il a, depuis, renoncé à son tour à ses locaux de la rue de Kensington. Christ Memorial devint alors propriété d'une institution qui désirait la transformer en jardin d'enfants, puis recula à son tour. Pendant ce temps, l'édifice abandonné se dégradait. Le superbe aménagement intérieur n'était déjà plus qu'un souvenir; le reste était menacé de destruction lente «par omission», suivant une recette bien connue.

Enfin, en 2006, le miracle auquel personne ne croyait plus prit la forme d'une communauté canado-coréenne (l'Église Évangélique Hosanna) qui racheta Christ Memorial pour y loger un culte chrétien relativement proche de celui des origines de l'édifice. L'église fit alors appel aux architectes Duschenes & Fish pour remettre en état le bâtiment négligé par ses précédents propriétaires et l'adapter à ses besoins particuliers. Il vient d'être inauguré par ses nouveaux occupants.

On regrettera sûrement la disparition de l'aménagement intérieur que D'Astous, suivant en cela les principes de Wright, avait conçu jusque dans ses moindres détails comme un tout intégré. Le mobilier et sa distribution dans l'espace faisaient partie de l'architecture. À moins d'une improbable restauration, quelque chose d'unique a disparu qui valait largement d'autres ensembles architecturaux de notre milieu dont on fait plus de cas. Les modes du moment, la discrétion et l'emplacement périphérique de Christ Memorial y ont peut-être contribué.

Un nouvel aménagement intérieur a été réalisé dont la qualité ne se compare ni de près ni de loin avec le précédent. Dans quelle mesure est-il exigé par un culte spécifique, dans quelle mesure reflète-t-il plutôt le goût des membres de la communauté, ou, encore plus simplement, le réemploi d'un mobilier apporté d'un local précédent? Quoiqu'il en soit, on ne peut trop en vouloir aux nouveaux occupants, héritiers d'un espace déjà dépouillé et dégradé, mais qui ont pris à cœur, autant que faire se pouvait, leurs devoirs de gestionnaires d'une architecture de valeur.

Leur attitude, responsable pour l'essentiel, ne met pas Christ Memorial à l'abri des aléas de l'entretien quotidien. En témoignent les couleurs plus ou moins appropriées qu'on a cru bon d'appliquer sur les portes en remplacement du rouge d'origine ou la clôture bon marché qui ferme désormais le terrain, mais ceci est une autre histoire... celle de toute une culture de bricolage qui marque, hélas, la totalité de notre environnement, tant privé que public.

On se consolera en constatant – et c'est essentiel – que l'enveloppe a été respectée et réparée, et que rien n'a été entrepris qui compromettrait la possibilité d'une restauration intérieure plus fidèle à l'esprit de D'Astous et des premiers commanditaires. Pour l'instant, une telle éventualité semble bien lointaine, mais ne désespérons pas des générations à venir.





Ci-dessus: vues intérieures

Ci-dessous: détail d'une ouverture de ventilation Marie-Dina Salvione, mars 2009

### Des nouvelles de l'église Sainte-Germaine-Cousin

#### Illustration:

Église Sainte-Germaine-Cousin sise au 14205, rue Notre-Dame Pointe-aux-Trembles

> vue extérieure, 2009 Marie-Dina Salvione



#### Soraya Bassil

Muséologue
DESS en architecture moderne et patrimoine,
UQAM

#### Marie-Dina Salvione

Doctorante EPFL, Lausanne
Chargée de cours
DESS en architecture mderne et patrimoine,
UQAM

#### DOCOMOMO Québec

www.docomomoquebec.uqam.ca

#### Conseil d'administration

France Vanlaethem, présidente Sophie Mankowski, secrétaire sortante Catherine Charlebois, secrétaire Richard Lafontaine, trésorier sortant Soraya Bassil, trésorière

#### Comité de publication

Soraya Bassil Yves Deschamps Danielle Doucet Richard Lafontaine Marie-Dina Salvione

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2010 L'ensemble paroissial de l'église Sainte-Germaine-Cousin situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles est menacé de disparition depuis plusieurs années. Toutefois, à la suite de nombreuses initiatives, le bâtiment ainsi que son ensemble sont en voie d'être sauvés de la démolition et, souhaitons-le, intégrés au futur projet de développement prévu dans ce quartier.

Cette église se démarque clairement par son volume monumental et son implantation. Conçue entre 1960 et 1962 par l'architecte Gérard Notebært (1927-1979), elle présente un plan carré surmonté d'un volume en voile de béton clair qui combine les formes d'une pyramide à base carrée et d'un polygone en croix grecque. Techniquement et esthétiquement remarquable, Sainte-Germaine-Cousin s'inscrit dans le renouveau de l'architecture sacrée au Québec. Dans le contexte de l'architecture internationale elle est liée au courant novateur des années 60 et s'apparente à deux cathédrales Saint-Mary, dont l'une est située à San Francisco (Pietro Belluschi, 1963-70) et l'autre à Tokyo (Kenzo Tange, 1961-64). À Montréal, elle est un exemple rare «d'églises blanche», courant d'architecture religieuse particulier à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depuis le mois de mars 2004, le site de l'église Sainte-Germaine-Cousin fut l'objet de nombreuses démarches entreprises notamment par l'incapacité de la paroisse de s'acquitter des coûts d'entretien et de désamiantage du bâtiment. Plus d'une année plus tard, la réaction de la paroisse fut de demander un permis de démolition auprès de la Ville de Montréal; demande qui fut refusée publiquement par le Comité d'étude des demandes de démolition de l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles le 16 mai 2006. Le programme préliminaire de réutilisation du sol devant accompagner la demande de démolition fut jugé insuffisant, puisqu'il ne considérait pas la conversion de l'ensemble, mais prévoyait uniquement

la sauvegarde de la salle paroissiale. La décision des membres du Comité d'étude reposait sur de nombreuses ressources, notamment les recommandations de l'inventaire du Conseil du patrimoine religieux du Québec (2003) et du plan d'urbanisme (2005); les résultats de l'étude d'intérêt patrimonial réalisée par le consultant Eric Millette de Con\_text\_ure (décembre 2005); l'avis émis par le Conseil du patrimoine de Montréal (28 février 2006); les commentaires formulés lors de l'audience publique (4 mai 2006) et les mémoires déposés par l'Atelier d'Histoire de la Pointeaux-Trembles, par DOCOMOMO Québec, ainsi que par le DESS en architecture moderne et patrimoine de l'UQAM.

Durant l'année d'attente suivant la demande de la paroisse, l'église se vit dépouillée de son orgue et de son mobilier d'origine (entièrement conçu par la Corporate Design Associated Ltd, dont Notebaert était le président). À la suite de l'incendie qui avait ravagé le presbytère, l'ensemble paroissial victime d'actes de vandalisme, fut définitivement barricadé et bordé d'un périmètre de sécurité. En 2007, sur la base de la décision du Comité d'étude, la paroisse, l'archevêché, la Corporation Mainbourg et Rayside architectes proposèrent une solution de reconversion des lieux pour le logement social qui ne conservait que le bâtiment principal.

Inquiet du sort réservé à l'église, l'Atelier d'Histoire de la Pointe-aux-Trembles déposa une demande de citation en vertu de la Loi sur les Biens culturels auprès de la Ville de Montréal (28 octobre 2008). Le processus d'analyse de l'intérêt patrimonial fut enclenché à la fin du mois de février 2009 avec la visite des lieux, la première rencontre du Comité et la rédaction d'une version préliminaire d'énoncé d'intérêt patrimonial qui fut finalisée et validée le 16 avril 2009. Bien que le classement ne s'applique qu'à l'église, il fut toutefois question d'établir un certain nombre de critères et de normes qui devraient être respectés par un promoteur éventuel.

Ces démarches stimulantes furent à l'origine d'initiatives de soutien supplémentaires : Les membres de DOCOMOMO Québec appuyèrent la demande de citation par le biais d'une lettre à l'intention de l'Atelier d'Histoire, des photographies récentes de l'intérieur de l'église furent diffusées sur internet et une pétition pour la reconnaissance de l'église fut lancée sur le site GoPetition.

Les dernières nouvelles sont plutôt réjouissantes : le 5 juin dernier le Conseil du patrimoine de Montréal a émis un avis pour la recevabilité du projet de citation de l'ensemble bâti de l'église Sainte-Germaine-Cousin. Souhaitons que sur la base de cette dernière reconnaissance un projet de reconversion cohérent et novateur sera bientôt présenté.